

Devenez accompagnant d'élèves en situation de handicap !

Vous souhaitez participer à l'inclusion des élèves en situation de handicap, de la maternelle au lycée et contribuer à développer leur autonomie

Vos missions :

- ✓ Accompagner l'élève dans les actes de vie quotidienne
- ✓ Accompagner l'élève dans l'accès aux apprentissages
- ✓ Accompagner l'élève dans les activités de vie sociale et relationnelle

Vos lieux d'exercice :

Etablissements publics et privés :

- ✓ Écoles
- ✓ Collèges
- ✓ Lycées

Vous ne serez pas affecté(e) dans un établissement de scolarisation de votre (vos) enfant(s) le cas échéant.

Les conditions de recrutement :

L'Education nationale recrute pour un contrat de 3 ans, renouvelable une fois, puis cdisation possible.

Envoyez votre candidature si vous remplissez l'une des conditions suivantes :

- ✓ Titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne
- ✓ Titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins niveau IV (Bac-Bac Pro)
- ✓ Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins neuf mois dans les domaines de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.